



P2H IMMO/LAFORÊT - Siège social : 99 rue Jean Jaurès - 94800 VILLEJUIF
 Tél. : 01 42 11 11 42 - Fax : 01 42 11 11 44 - www.laforet.com
 villejuif@laforet.com

Ventes – Barème à compter du 01/01/2019

Honoraires de transaction

Tranche non cumulatives	Locaux à usage d'habitation ou professionnel		Locaux commerciaux		Terrain à bâtir	
	%	Prélèvement maximum TTC	%	Prélèvement maximum TTC	%	Prélèvement maximum TTC
Jusqu'à 100 000 €	12	10 000 €	12	10 000 €	12	10 000 €
Jusqu'à 200 000 €	9,5	18 000 €	9,5	18 000 €	9,5	18 000 €
Jusqu'à 300 000 €	8	22 000 €	8	22 000 €	8	22 000 €
Jusqu'à 500 000 €	6,5	30 000 €	6,5	30 000 €	6,5	30 000 €
A Partir de 500 000 €	5,5	Se rapporter au mandat	5,5	Se rapporter au mandat	5,5	Se rapporter au mandat
Conformément aux usages locaux et sauf convention expresse diff. Entre parties (indiqué au mandat) la rémunération sera à la charge de la partie indiquée ci-contre :	Charge de la rémunération : ACQUEREUR sauf stipulation contraire prévue au mandat. Cette information est donnée avant toute présentation d'un bien. Si les honoraires sont à la charge du vendeur, mention en est faite dans l'annonce.					
H.R.A	450 euros TTC charge acquéreur					

Sarl au capital de 7700 € - RCS CRETEIL 448 472 787 00010. N° TVA Intracommunautaire 4944847278700010.

Agent immobilier.

Carte Professionnelle Transaction Sur Immeubles et Fonds de commerce : 94 01 03 030 délivrée par la Préfecture de Créteil

Activité : Transaction - Garantie financière Transaction : CEGI – 128 rue de la Boétie – 75378 Paris

Cedex 8 - Gérant : Patrick HEBERT

Chaque agence est une entité juridiquement et financièrement indépendant



P2H IMMO/LAFORÊT - Siège social : 99 rue Jean Jaurès - 94800 VILLEJUIF
 Tél. : 01 42 11 11 42 - Fax : 01 42 11 11 44 - www.laforet.com
 villejuif@laforet.com

LOCATION – Barème à compter du 10/03/2017 *Honoraires pour les baux d’habitation ou mixtes régis par la loi n°89-462 du 06/07/1989 : *résidence principale

A la charge du bailleur			A la charge du locataire	
Entremise et négociation-visite / frais de dossier / rédaction du bail / état des lieux			Visite / frais de dossier / rédaction du bail	Etat des lieux
Tranche mon cumulatives	€/ m ²	Prélèvement maximum	Zone très tendu 12 € / m²	3€/ m²
Jusqu’à 30 m ²	25 €	700 €		
Jusqu’à 50 m ²	19 €	900 €		
Jusqu’à 70 m ²	16 €	1050 €		
A partir de 70m ²	15 €	Se rapporter au mandat		

Parking/box : 80 euros TTC bailleur et 80 euros TTC locataire.

Sarl au capital de 7700 € - RCS CRETEIL 448 472 787 00010. N° TVA Intracommunautaire 4944847278700010.

Agent immobilier.

Carte Professionnelle Transaction Sur Immeubles et Fonds de commerce : 94 01 03 030 délivrée par la Préfecture de Créteil

Activité : Transaction - Garantie financière Transaction : CEGI – 128 rue de la Boétie – 75378 Paris

Cedex 8 - Gérant : Patrick HEBERT

Chaque agence est une entité juridiquement et financièrement indépendante